

## SESSION 2024 – Aménagements d’Epreuves (AEP) CALENDRIER PREVISIONNEL DES OPERATIONS

**MAJ le 18/04/2023**

Dates	Opérations de gestion	Acteurs
De mai à la rentrée 2023	Elaboration des dossiers AEP par les candidats	Etablissements
<b>Du 4 septembre au 20 octobre 2023</b>	<b>Envoi des dossiers AEP à la DEC pour tous les départements</b>	<b>Etablissements</b>
Dès le 4 septembre 2023	Réception et tri des dossiers AEP par examen, par type de procédure : simplifiée et complète	CTH-AEP
	Contrôle des dossiers en procédure simplifiée (pièces justificatives et conformité des AEP sollicités/scolarité)	
	Transmission des dossiers AEP validés en procédure simplifiée aux gestionnaires DEC concernés par l’examen pour saisie des AEP puis notification (dès que les inscriptions à l’examen débutent)	
A compter du 20 octobre 2023	Gestion et instruction des dossiers AEP en procédure complète	CTH-AEP Médecins
Novembre 2023	Commission-médecins pour étude des dossiers particuliers	CTH-AEP + médecins
Dès l’ouverture des inscriptions de chaque examen	Saisie des avis-médecins pour chaque examen dans Cyclades	Gestionnaires DEC de chaque bureau
A l’issue des inscriptions de chaque examen	Notification des AEP aux candidats via Cyclades	Gestionnaires DEC de chaque bureau